

Piloter la formation PRESENTIEL

INTEGRER LA REFORME DANS SA GESTION DE LA FORMATION

7 H sur 1 journée

PUBLIC

- Assistant.e/Office manager en charge de la gestion de la formation des collaborateurs
- Responsable RH en charge de la construction du plan de formation de l'entreprise
- Manager en charge de la gestion des compétences de son équipe

OBJECTIFS

- S'approprier le contenu des évolutions législatives et conventionnelles
- Repérer l'impact de ces évolutions sur ses pratiques et son budget
- Ajuster et redéfinir ses process formation et sa communication auprès des acteurs

Prérequis

Occuper des fonctions impliquant l'organisation et la gestion de la formation de l'entreprise, ou d'une équipe

Maîtriser les compétences du module 1 (validation par test d'entrée)

PROGRAMME

Matin

L'IMPACT DE LA LOI AVENIR PROFESSIONNEL

Le financement de la formation

Une cotisation unique formation/apprentissage
La contribution CPF-CDD
Le nouveau fléchage des financements de la formation
Entreprises de moins de 50 salariés
Entreprises de plus de 50 salariés

Une redistribution du rôle des acteurs institutionnels

Le rôle des OPCA et futurs opérateurs de compétences (OPCO)
L'articulation URSSAF/France compétence
La Caisse des Dépôts
La CPRI

Une nouvelle définition de l'action de formation

La notion de parcours pédagogique
Les formations obligatoires
La formation en situation de travail (FEST)
Une ouverture sur les nouveaux formats pédagogiques

Une responsabilisation employeur/salarié

Le CPF monétisé du salarié
Le plan de développement des compétences de l'entreprise
Les entretiens professionnels
Une obligation de former sanctionnée
Les possibilités de négociation

Après-midi

REEVALUER SES PROCESS ET OUTILS

Concilier attentes collaborateurs/manager/entreprise

Le rôle des managers
Les formations éligibles au CPF
Les différents modes d'utilisation du CPF
Les formations obligatoires
Les possibilités de formation hors temps de travail
Le rôle du Conseil en Evolution Professionnel (CEP)
Particularités du Bilan de Compétences et de la VAE
Les dispositifs de formation spécifique à l'embauche (POE)

Elaborer et mettre en œuvre le plan de développement des compétences

La construction des parcours pédagogiques
Le choix des modalités pédagogiques
Les leviers de l'optimisation financière
Les relations avec les organismes de formation
La communication sur la formation auprès des managers/collaborateurs
La communication auprès des représentants du personnel
L'évaluation de la pertinence de l'investissement formation

Le recours à l'alternance

Contrats de professionnalisation
Contrat d'apprentissage
La reconversion ou promotion par l'alternance

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance apports de connaissances/partages d'expérience
Méthodes actives, ludiques, participatives et inductives
Supports digitaux/papier

Les participants équipés d'ordinateurs portables utiliseront les outils collaboratifs en séance (une séance d'assistance technique individualisée est organisée avant le démarrage de la formation pour les personnes qui le souhaitent)

EVALUATION ET SUIVI

Evaluation des acquis au fur et à mesure de la formation
Validation par plan d'action individuel
Auto-évaluation de la montée en compétences (début/fin de formation)
Questionnaire de satisfaction
Attestation de fin de formation
Suivi post formation pendant 3 mois (mail/tel/espace collaboratif)

Tarifs

Inter-entreprises : 420 € HT
Intra-entreprise : 1680 € HT

Adhérents FAFIEC : Action collective hors quota prise en charge à 100% des coûts pédagogiques